

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles
Bilan du champ de formations Métiers de
l'enseignement, de l'éducation et de la
formation, Guadeloupe

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurent Gautier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pôle de Guadeloupe et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratique et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Présentation

Les mentions de masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Université des Antilles (UA) ont été regroupées en deux champs MEEF distincts indexés sur le territoire géographique des Instituts nationaux supérieurs de professorat et d'éducation (INSPE) qui les portent. Le champ est donc, pour ainsi dire, dupliqué : une fois en Guadeloupe, et une fois en Martinique. Le présent rapport porte sur les quatre mentions constitutives du champ pour le site et l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe. Il regroupe les quatre mentions suivantes :

- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* -1er degré (MEEF 1D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - 2nd degré (MEEF 2D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Encadrement éducatif (MEEF EE).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Pratiques et ingénierie de la formation (MEEF PIF).

Héritier de l'histoire de l'établissement, dans toutes ses complexités, ce champ se positionne à l'intersection entre plusieurs instances de pilotage : l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe, le pôle universitaire régional de Guadeloupe et l'UA en tant que tutelle. Il sert la stratégie de l'établissement en matière de formation des personnels de l'Éducation nationale, aussi bien au niveau de la formation initiale que de la formation continue, mais aussi de manière plus large, les professions de la formation sous leurs diverses formes et statuts. En matière de recherche, l'adossement scientifique est assuré par un laboratoire unique, le centre de recherches et de ressources en éducation et formation.

Le partenariat entre l'INSPE et la région académique de Guadeloupe fait l'objet d'une convention tripartite entre les deux institutions sus-nommées et l'UA.

Avis global

Les formations du champ MEEF Guadeloupe correspondent à une des deux déclinaisons régionales proposées par l'UA des dispositifs nationaux de formation aux professions du grand secteur MEEF. Il est question d'une double déclinaison dans la mesure où l'offre évaluée ici, constituée des quatre mentions sus-mentionnées, est doublée d'une offre strictement identique en termes de mentions, et nonobstant des parcours en partie différents dans la mention MEEF 2D et dans la mention MEEF PIF, dans un champ intitulé "MEEF Martinique". On notera que la majorité des mentions jouent la carte de l'ancrage territorial, local et régional, se montrant ainsi en phase avec les axes structurants du projet d'établissement.

Si les formations ne présentent pas de faiblesses internes majeures, elles souffrent des déficits relevés à plusieurs niveaux de l'UA, en matière de pilotage (mise en place des conseils de perfectionnement par exemple) et de définition de procédures d'assurance-qualité pérennes et globales fournissant aux équipes les indicateurs quantitatifs et qualitatifs sans lesquels toute tentative de pilotage réfléchi reste vaine. Malgré l'adossement au même laboratoire, la formation à et par la recherche, attendue au niveau master, se révèle très inégale et n'apparaît qu'en filigrane dans les dossiers.

Enfin, c'est l'articulation des deux champs MEEF de l'UA qu'il conviendrait de questionner, et plus largement le lien avec le champ *Sciences humaines et sociales* qui revendique aussi les mentions MEEF analysées ici comme relevant de son périmètre - sans donner plus de détails sur leur articulation commune.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Le champ s'inscrit dans l'offre de formation nationale des INSPE. Les objectifs d'apprentissage, les descriptifs des enseignements et les débouchés annoncés sont en cohérence avec le référentiel national des mentions MEEF. La communication des objectifs à atteindre et des connaissances et compétences à acquérir est toutefois très inégale d'une mention à l'autre. S'il existe un site internet, toutes les formations ne sont pas présentées ou le sont parfois de façon trop minimaliste. Aucune formation du champ ne s'est dotée d'un supplément au diplôme. Les mentions MEEF 1D et 2D offrent des options tenant compte du contexte local (langue créole, passerelle vers le lycée professionnel).

Les débouchés hors concours de l'Education nationale ne sont cependant pas suffisamment détaillés (mentions MEEF 1D, 2D et EE) et, dans le cas spécifique de la mention EE ne sont pas en adéquation avec une formation de grade de master.

Les poursuites d'études en doctorat, quoique rares, sont explicitement mentionnées à l'issue des masters MEEF EE et PIF, en lien avec le laboratoire de recherche d'adossment (*cf. infra*) et l'école doctorale de rattachement.

Positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Toutes les formations du champ revendiquent leur positionnement dans l'espace local et régional de formation. Elles sont largement ouvertes à l'intervention de professionnels, ce qui n'empêche pas que les partenariats avec ces derniers tout comme avec le monde associatif pourraient être davantage développés et formalisés. Le public fréquentant les formations du champ est constitué de plus en plus de personnes en reprise d'étude ou en reconversion professionnelle, ce qui confère à ces formations un rôle important dans le développement de la zone géographique visée - ce qui mérite d'être relevé et salué.

Le dédoublement des formations sur deux territoires différents ne permet toutefois pas à certains masters de développer tout leur potentiel, en particulier le MEEF EE. Les passerelles possibles entre masters MEEF et d'autres formations de l'UA ne sont pas suffisamment explicitées : cela vaut, de façon générale pour tout le champ, pour l'articulation avec la mention *Sciences de l'éducation* du champ SHS et pour le MEEF 2D - Langue vivante régionale créole pour l'articulation *a minima* avec le même parcours déployé en Martinique, mais également avec la mention *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) et, dans une certaine mesure, la mention *Études culturelles*, toutes deux réunies dans le champ *Arts, lettres, langues* (ALL). De façon surprenante, aucune collaboration effective avec l'INSPE de Martinique n'est mentionnée alors même qu'il double toutes les mentions. Pour les mentions MEEF 1D et 2D, une convention lie l'INSPE avec le Rectorat de l'Académie de Guadeloupe depuis 2017.

Dans le même ordre, on regrettera que l'articulation, en particulier pour le MEEF 2D, avec les licences disciplinaires sous-jacentes aux parcours proposés ne soit pas thématiquement. Dans ce contexte, on manque singulièrement d'information quant aux parcours de pré-professionnalisation desdites licences.

Enfin, les mentions s'appuient sur l'unité de recherche en sciences de l'éducation sus-mentionnée dont l'apport aux formations n'est cependant pas suffisamment précisé. De même, l'articulation avec l'école doctorale d'adossment pour les sorties en thèse n'est pas mentionnée.

Il n'est fait mention d'aucun partenariat avec des universités étrangères.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des formations apparaît généralement clairement dans les dossiers et apparaît comme classique pour de telles formations et conforme aux attendus – notamment les équilibres entre tronc commun et parcours ou entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), ou dans la progressivité. Seul un déséquilibre CM/TD non expliqué est évoqué pour le MEEF 2D. Il conviendra toutefois, concernant l'organisation pédagogique, de s'interroger sur l'anticipation des formations à intégrer les dispositions de la loi de 2019 avec le changement de préparation au concours.

Si les dossiers montrent que certaines formations sont adaptées à la formation tout au long de la vie (*cf. supra*) - et que le dossier champ revendique fortement cette dimension - leurs modalités d'enseignement ne permettent pas aux étudiants salariés de pouvoir suivre les cours (mention MEEF PIF). La structure des formations mériterait un renforcement dans l'adaptation aux différents publics étudiants à besoin spécifique, autre que les étudiants salariés. La question de la validation des acquis de l'expérience est aussi généralement peu développée et peu décrite (MEEF EE & 2D).

L'approche par compétence est souvent non développée ou très peu détaillée dans les dossiers (MEEF EE, 1D & 2D), sauf dans la mention PIF qui s'appuie pleinement sur cette dernière. La place et la dimension du stage apparaissent généralement comme des points forts des formations, à l'exception de la mention MEEF 2D, où les modalités de contrôle des connaissances sont différentes selon les parcours et la valeur trop faible en crédits européens compte tenu du travail nécessaire pour l'étudiant.

En revanche, la place de la recherche est parfois mentionnée et parfois pleinement prise en compte dans la formation (PIF), mais ce n'est pas pas vrai pour toutes les mentions (MEEF 1D).

Le champ ne fait pas apparaître d'innovations pédagogiques remarquables, au-delà de la nécessaire adaptation à la crise sanitaire. Le numérique est souvent limité aux espaces numériques de travail/ moodle et autres outils nécessaires à la formation.

Hormis pour le MEEF 1D qui accueille des étudiants d'Europe et de Louisiane, la dimension internationale n'est pas au centre des formations analysées ; ce qui est assez représentatif des mentions MEEF. Cependant, la position géographique de l'INSPE pourrait justifier des coopérations avec des formations proches d'universités anglophones, hispanophones ou lusophones de la zone. Par ailleurs, si les langues sont bien enseignées, il n'y a pas de développement pédagogique particulier à souligner dans ce domaine.

La culture à l'intégrité scientifique et éthique mériterait d'être développée dans toutes les formations du champ.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont identifiées, cependant le statut et la discipline des enseignants ne sont pas toujours renseignés. On note toutefois, quand les données sont exhaustives, un déséquilibre dans les équipes pédagogiques pluri-catégorielles avec un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs alors qu'il s'agit bien de délivrer un titre de master.

Les formations du champ reposent sur une organisation du pilotage manquant encore de formalisation pour toutes les mentions qui le composent. Chaque mention est cependant pilotée par un responsable (depuis seulement une année pour le MEEF 2D). D'autres responsabilités sont réparties par année. D'un point de vue qualitatif, il est à regretter que le statut des responsables ne soit pas systématiquement indiqué. La part des enseignants-chercheurs dans les responsabilités est par ailleurs faible ; ce qui ne favorise pas une formation par et à la recherche. Des réunions pédagogiques sont organisées en début et en fin d'année, ce qui apparaît insuffisant.

La mise en place de conseils de perfectionnement n'est pas mentionnée. Il ne semble pas exister de participation des étudiants ou de partenaires extérieurs à la régulation des formations ; ce qui pose un vrai problème au vu des exigences actuelles en la matière.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont définies. Elles s'inscrivent dans le cadre global régi par le règlement général des contrôles des connaissances et des aptitudes de l'UA. Une concertation avec l'INSPE de Martinique à leur sujet n'a lieu que pour une seule mention ; ce qui interroge mais confirme l'impression de duplication silencieuse qui se donne à lire dans le dépôt de deux dossiers champ séparés à l'intitulé identique (mis à part la mention du site). Elle serait à généraliser à l'ensemble des mentions. Aucun supplément au diplôme n'a été mis en place.

Assurance qualité

De manière générale, les dossiers ne proposent pas assez de données (ne serait-ce que sur les flux étudiants, origines, recrutement, etc) pour pouvoir livrer une analyse approfondie, notamment pour connaître la sélectivité et l'attractivité des formations.

Des pratiques d'autoévaluations internes n'existent que dans certaines mentions, comme l'enquête menée en amont pour les besoins des étudiants ou la réflexion sur la charge de travail dans la mention MEEF PIF. La généralisation et l'homogénéisation de ces outils d'évaluation participerait à une meilleure analyse de l'attractivité du champ.

Si le travail engagé par le conseil d'orientation scientifique et pédagogique est intéressant, il ne concerne pas toutes les mentions. L'absence parallèle de conseil de perfectionnement fragilise la mise en place d'autoévaluations régulières en interne.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants sont peu ou pas suivis, que ce soit qualitativement ou quantitativement. Les données chiffrées ne sont pas disponibles et peu exploitables, rendant peu lisible l'organisation des différents régimes d'inscription et l'identification des besoins des étudiants. Il n'existe pas d'étude sur le devenir des étudiants réalisée par l'établissement. Le devenir des diplômés est alors peu suivi, aussi qualitativement ou quantitativement, notamment en ce qui concerne ceux qui n'obtiennent pas un concours de l'Éducation nationale.

L'insertion des étudiants par l'obtention d'un concours MEEF participe à l'ancrage territorial de la formation et figure comme une réponse aux besoins socioéconomiques. Mais les abandons et les réorientations restent

importants et nécessitent une réflexion sur l'organisation pédagogique, aussi en lien avec les licences disciplinaires sous-jacentes.

Conclusion

Principaux points forts

- L'adaptation de certaines formations au contexte local.
- L'ouverture à un public en reprise d'études.
- La mobilisation de formateurs de statut 1er et 2nd degré dans les formations au sein d'équipes pluri-catégorielles.

Principaux points faibles

- Des dispositifs d'autoévaluation pas ou peu développés à l'échelle du champ.
- Le manque criant de données pour permettre une véritable analyse des flux étudiants, de la réussite et du devenir des étudiants diplômés au niveau du champ.
- Le sous-encadrement des enseignements et des responsabilités par des enseignants-chercheurs au niveau du champ.
- Le manque de concertation avec l'INSPE de Martinique au niveau du champ, sous la tutelle de l'UA.
- Le manque de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle hors éducation nationale pour les non lauréats aux concours.
- L'absence de conseils de perfectionnement ou de participation des étudiants au pilotage.

Recommandations

Un premier ensemble de quatre recommandations concerne directement le champ. Il conviendrait tout d'abord de mettre rapidement en place tous les dispositifs de pilotage et d'assurance-qualité attendu aujourd'hui d'une formation supérieure : procédures d'autoévaluation du champ, production et analyse des données correspondantes. Le champ gagnerait en ancrage universitaire avec une représentation plus forte des enseignants-chercheurs parmi les responsables de mentions, parcours, enseignements. Enfin, il s'agirait de s'emparer de la question de l'articulation de ce champ avec celui regroupant les mêmes mentions porté par l'INSPE de Martinique.

Au niveau des mentions, il serait important de mettre en place les structures de pilotage usuelles associant les étudiants (conseils de perfectionnement par exemple). Enfin, les mentions devraient s'emparer de la question de l'insertion professionnelle des étudiants ne réussissant pas les concours.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Encadrement éducatif* (MEEF EE), existe depuis 2013. La maquette en cours a pour objectif d'offrir à des étudiants en possession d'une licence de se former à l'encadrement de la vie scolaire et des établissements scolaires. La formation est organisée en un seul parcours et vise l'acquisition de connaissances théoriques et professionnelles permettant de préparer au concours pour le métier de conseiller principal d'éducation (CPE), et d'acquérir également les gestes professionnels de l'éducation des adolescents dans le domaine socio-éducatif, de l'éducation spécialisée ou de la prévention juvénile. Le master est dispensé dans l'Académie de Guadeloupe sur le site de Morne Ferret aux Abymes.

Analyse

Finalité de la formation

Conformément à la maquette accréditée en 2017 pour quatre ans, la mention MEEF EE accueille des étudiants issus de tout type de cursus universitaire antérieur et des professionnels. Il est ajouté que le master accueille des diplômés de licence professionnelle (LP) dont les conditions ne sont pas précisées ; ce qui ne peut être revendiqué. L'hétérogénéité des profils des étudiants constitue une difficulté pour l'organisation de la formation, la compréhension de ses finalités et la réussite pour entrer dans le métier de CPE principalement visé.

La formation s'appuie sur le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation de juillet 2013, et la circulaire de missions du CPE du 10 août 2015. Les objectifs d'apprentissage sont renvoyés au référentiel de la formation qui est cohérente par rapport au métier de CPE. Le dossier ne permet pas de dire si les connaissances et compétences à acquérir sont affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes.

De même, le dossier ne mentionne pas si les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont connus des étudiants et autres parties prenantes. Les débouchés visés sont en adéquation avec les enseignements, mais il faut noter que le dossier mentionne un contexte professionnel local difficile, provoquant (du fait aussi de la difficulté du concours de CPE) des orientations professionnelles des étudiants en-deçà du niveau visé par la formation (assistant d'éducation ; contrat civique ou d'accompagnant d'élèves en situation de handicap ; emploi de vacataire dans les établissements de l'Académie). Le rapport ne mentionne pas si la formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de l'établissement comme étant une réponse à un besoin en formation dans l'Académie de la Guadeloupe pour la préparation au métier de CPE. En 2013, il s'agissait de proposer une formation permettant de préparer au concours des personnels en poste, professionnels compétents mais de statut précaire, de sorte à augmenter leurs chances de réussite. Alors que l'Université des Antilles porte une autre mention MEEF EE visant le même concours sur son pôle Martinique, le dossier fait état d'une contrainte de maquette devant être identique sur les deux sites; cette compréhension de la mise en œuvre doit être revue et la marge d'adaptation au contexte local de chaque formation précisée par l'université.

Le Centre de recherche et de ressources en éducation et formation (CRREF - équipe d'accueil 4538) est l'unité de recherche déclarée comme offrant son appui à la formation du fait du rattachement des enseignants-chercheurs (EC) à ce laboratoire et des besoins en formation pour les méthodologies de la recherche, mais il n'est pas fait état d'un adossement institutionnellement reconnu. Le concept de formation à et par la recherche s'incarne donc ici, au travers de 46 heures réparties sur les 4 semestres dédiées au travail de recherche et de

professionnalisation, ce qui ne représente qu'une dizaine d'heures par an et est peu au regard des apprentissages nécessaires au niveau master.

Le positionnement académique en termes de partenariat avec le rectorat n'apparaît pas spécifiquement non plus. Il faut prendre connaissance des équipes concernées par l'enseignement dans ce master pour comprendre que 196 heures de formation sont assurées par des CPE et chefs d'établissement. Rien n'apparaît non plus concernant des partenariats avec les associations partenaires de l'école publique.

Organisation pédagogique de la formation

La formation propose 852 heures dont 67 % des enseignements ont lieu en première année de master (M1), centrés sur la préparation au concours. La deuxième année de master (M2) comprend moins d'heures pour laisser du temps à la formation en alternance des stagiaires ayant réussi le concours, ou à la préparation d'une nouvelle tentative pour ceux l'ayant raté.

Un tronc commun de 132 heures est organisé, réparti sur les quatre semestres. Il s'agit des unités d'enseignements (UE) obligatoires enseignées de manière transversale aux futurs professionnels de l'enseignement secondaire dont les CPE. En sus des heures d'enseignement, un dispositif de tutorat de 2 fois 48 heures en M1 est mis en place pour la préparation au concours (ateliers d'écriture, de méthodologie, des concours blancs écrits, des préparations de l'oral par simulations).

L'organisation pédagogique est classique du point de vue de sa structuration. Toutefois, la formation étant normalement liée à une approche par compétences, les UE ne sont pas identifiées aux compétences auxquelles elles renvoient, et ne sont caractérisées que par des titres sans que l'on sache comment cela s'articule en fonction des contenus et des objectifs de formation.

Le tutorat des stages est assuré par une articulation bien organisée entre université et terrain. Les stages sont suivis par le responsable de formation et prennent une place importante en figurant aux quatre semestres dans une progression bien étudiée et encadrée par un chargé de mission qui assure la liaison entre le Rectorat et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Les étudiants fonctionnaires-stagiaires en M2 sont directement gérés par le Rectorat.

Le numérique bénéficie d'une place importante (46 heures) et percole jusque sur le terrain de stage pour l'étude du numérique dans la vie scolaire ; ce qui est une démarche intéressante.

Une préparation au concours (intitulée "prépa concours") est proposée à des étudiants désirant compléter leur formation en suivant les enseignements du M1. Les conditions pour suivre cette formation ne sont pas précisées et l'autoévaluation signale un besoin de révision de son organisation pour les étudiants ayant échoué une première fois en poursuivant leurs études en M2.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation et du parcours est confié à une CPE dont il n'est pas précisé si elle mise à disposition par le Rectorat. L'équipe pédagogique est constituée de 7 EC, 4 professeurs agrégés (PRAG), 7 CPE, 1 chef d'établissement. Leur statut et discipline sont insuffisamment précisés. Une réunion en fin et en début d'année est organisée pour assurer la coordination de l'équipe, mais aussi autant que de besoins pour affiner l'articulation des enseignements. La responsabilité des 17 UE est répartie entre 5 enseignants (7 UE pour la CPE, 4 UE un PRAG et 6 UE pour 3 maîtres de conférences). La part de responsabilités de la CPE en charge du pilotage de la formation est la plus importante ; ce qui confère une dimension plus professionnalisante à la formation. La part de responsabilités d'EC est faible et laisse peu de place à une formation par la recherche.

La formation suit le dispositif commun de l'Université des Antilles qui précise un règlement général du contrôle des connaissances et des aptitudes pour ses modalités d'évaluation. Une concertation est faite à leur sujet avec l'INSPE de Martinique pour définir le règlement particulier du contrôle des connaissances à l'INSPE. Les règles sont bien communiquées aux étudiants. Il y a des épreuves en contrôle continu et d'autres en examens terminaux, organisées de manière équilibrée. Les étudiants salariés peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études les dispensant du contrôle continu.

Dispositif d'assurance qualité

La formation manque de données détaillées sur les flux d'étudiants aussi bien pour des analyses quantitatives que qualitatives, ce qui est un frein majeur pour le pilotage. Le recrutement des étudiants est suivi mais il y a un taux d'abandon important dès le début de la formation, ce qui impacte de fait le calcul du taux de réussite. Le devenir des étudiants ne fait pas l'objet d'enquêtes réalisées au niveau de l'université et les données sur les

flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont incomplets et non analysés. Le rapport ne mentionne pas l'existence d'un conseil de perfectionnement ou une démarche d'autoévaluation partagée avec les étudiants.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits est correct en M1 (14 en moyenne). Les données fournies sur les origines des étudiants en 2019 montrent que le nombre de jeunes issus de LP est important : 5 sur 14 étudiants. Alors que les autres étudiants proviennent d'une variété importante d'autres licences (*Psychologie ; Sociologie*), il est étonnant que seulement un étudiant vienne d'une licence de *Sciences de l'éducation*, ce qui devrait être examiné de plus près. En M2, les effectifs sont en baisse passant de 19 inscrits en 2017-2019 à 9 inscrits en 2019-2020. Il est fait état d'un contexte peu favorable du fait du manque de postes au concours et de sa grande sélectivité. Concrètement 2 étudiants en 2019 intègrent la deuxième année en ayant réussi au concours.

Du fait que le public d'étudiants salariés reste souvent en situation de travail pendant les études, cela constitue une contrainte majeure pour leur réussite et a une incidence sur le taux de réussite au concours et au master. Cela amène aussi les étudiants à faire valoir sur le marché du travail leurs compétences dans les métiers de l'accompagnement éducatif, vers le professorat des écoles ou le corps des professeurs documentalistes. Quelques poursuites d'études visant à entrer en doctorat sont à signaler.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation ancrée dans un territoire et qui répond aux attentes d'encadrement éducatif, offrant ainsi une autre voie de sortie que le concours de CPE.
- La participation de professionnels du champ de l'encadrement éducatif.
- La capacité à accueillir une diversité de profils étudiants.

Principaux points faibles :

- Le manque de participation et de responsabilités d'EC statutaires.
- L'absence de fonctionnement d'un conseil de perfectionnement clairement identifié.
- La faiblesse de l'articulation de la formation avec la recherche.

Analyse des perspectives et recommandations :

La baisse des effectifs et l'adaptation de la formation au contexte socio-économique d'instabilité et de manque de postes qualifiés dans le secteur, appellent à l'urgence d'améliorer le dispositif de suivi de la formation et le fonctionnement effectif du conseil de perfectionnement.

La future réforme plaçant le concours en fin de M2 va rebattre les cartes de la formation. Il faudra donc s'interroger sur l'articulation entre le territoire d'action de l'INSPE, les besoins de ce territoire et la nature de la réponse à apporter par le master MEEF EE parcours CPE, y compris dans les possibilités d'insertion professionnelle hors éducation nationale en élargissant la participation de socioprofessionnels issus d'autres contextes. Les dispositifs d'adaptation pour la diversité des profils des étudiants constituent un point fort de la formation, et méritent d'être davantage officialisés et renforcés. Cependant, les étudiants issus de LP ne devraient pas être le vivier principal de la formation, et la continuité d'études doit donc être questionnée.

Les liens avec les activités de recherche menées par le CRREF peuvent apporter un soutien important à un déploiement d'une formation professionnalisante de master auprès des étudiants et des personnels déjà en place qui souhaitent embrasser cette carrière. A cet effet, le renforcement d'EC intervenant dans la formation est nécessaire.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF - PIF) est portée par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Guadeloupe, composante de l'Université des Antilles. Elle comprend deux parcours qui visent deux objectifs en termes de professionnalisation des étudiants et de formation à la recherche : pour le parcours *Formation de formateurs et analyse de pratiques* (FFAP), le secteur de la formation professionnelle et plus précisément, les métiers en lien avec l'analyse des pratiques professionnelles, et pour le parcours *Pratiques et ingénierie des didactiques contextuelles* (PIDC) dans l'ingénierie didactique. L'objectif commun est également d'amener à une poursuite d'études dans la recherche académique. Les enseignements ont lieu sur le site des Abymes.

Analyse

Finalité de la formation

Le master ambitionne de professionnaliser les étudiants, majoritairement en reprise d'études, en tant que formateurs en formation initiale et continue, comme responsable de service de formation en entreprise, expert conception, dans l'ingénierie de formation et comme spécialistes de la didactique, et de permettre une poursuite d'études en thèse. Les métiers sont clairement identifiés, la logique compétences est déclinée sous la forme d'une liste de métiers et de blocs compétences, communes et spécifiques, qui y sont associés, en lien avec les enseignements, notamment en sciences de l'éducation et spécifiquement en didactique disciplinaire. À la logique de professionnalisation aux fonctions de formateurs se sont ajoutées celles de développer une analyse des pratiques professionnelles, et de s'appuyer sur l'un des axes de recherche du Centre de recherches et de ressources en éducation et formation (CRREF) portant sur les effets de contextes particuliers aux territoires antillais et guyanais. Le supplément au diplôme n'est pas utilisé, ce qui est d'autant plus regrettable que la mention s'ouvre à des publics nouveaux et offre deux parcours différents.

L'information des futurs étudiants est assurée par le site de l'INSPE, des salons et forums organisés par l'université. Elle est par ailleurs, présentée lors des interventions de l'équipe pédagogique au cours de formations certificatives de l'éducation nationale.

Positionnement dans l'environnement

Les enseignants et formateurs académiques sont la cible historique de cette formation, qui, de ce fait, a des liens forts avec l'éducation nationale. Plus récemment, un nouveau type d'étudiants est apparu dans les promotions : salariés, hors éducation nationale, en reprise d'études ayant la plupart du temps un projet de reconversion professionnelle mais des contraintes en termes de disponibilité pour suivre les enseignements. Cette diversification des publics a été rendu possible par l'ouverture la structuration d'un master en deux ans.

Cette formation est adossée à une unité de recherche CRREF (équipe d'accueil 4538) depuis 2010 dont il serait utile de préciser les orientations scientifiques et les apports en termes de thématiques scientifiques et de développement professionnel. Des liens avec les autres mentions de master MEEF et les différents départements universitaires ne sont pas évoqués.

L'existence d'une mention MEEF-PIF déployée par l'autre pôle universitaire sur le territoire de la Martinique est clairement mentionnée y compris dans les aspects collaboratifs. Ces derniers s'étendent en outre à la Guyane, en outre par la mise à disposition de cours commun à distance.

Organisation pédagogique de la formation

Le recrutement des étudiants du master se fait rarement à partir du vivier des étudiants diplômés de licence, ce qui a pour effet de produire une forte hétérogénéité des acquis des étudiants en première année de master (M1) et en seconde année de master (M2). Un modèle hybride de formation a été expérimenté en contexte de crise sanitaire qui pourrait répondre aux adaptations nécessaires pour ce type de public.

Après une première année en tronc-commun, les deux parcours apparaissent en M2 pour un volume d'enseignement spécifique (260 heures en FFAP et 252 heures en PIDC). Cette spécialisation se fait de manière progressive par les éléments obligatoires de didactique et d'ingénierie dès le M1. Un effort de mutualisation est réalisé entre les deux parcours pour les enseignements transversaux. La démarche scientifique reste centrale dans la maquette, dès le M1 avec un accompagnement méthodologique, plus précisément en recherche collaborative ; en M2, les enseignements associés à la connaissance des contextes socioculturels, linguistiques et anthropologiques valorisent la production académique menée aux Antilles. Les étudiants ont formulé une demande de formation minimale à la gestion d'entreprise ; ce qui conduit l'équipe pédagogique à envisager une proposition de rapprochement avec les filières juridiques et/ou économiques.

On relève positivement un engagement dans l'ingénierie de formation et l'enseignement en distanciel, avec un investissement assuré par le fonds pour la transformation de l'action publique dont l'université a été lauréate.

La dimension internationale n'est pas développée pour le moment.

Pilotage de la formation

Un responsable de mention pilote ce master, auquel s'ajoutent un responsable de M1 et deux responsables pour chaque parcours de M2.

L'équipe pédagogique est constituée de 28 personnes essentiellement enseignants titulaires de l'INSPE, dont 12 enseignants-chercheurs (6 en sciences de l'éducation, 4 en sciences du langage, 1 en STAPS et 1 en mathématiques qui assurent 51 % des enseignements en M1, de 44 % en M2 FFAP et de 76 % en M2 PIDC), et 13 enseignants du premier ou du second degré. Les enseignants de l'INSPE assurent 81 % des enseignements. Une réflexion sur l'augmentation de la part des enseignements d'intervenants du monde socio-professionnels, qui demeure encore trop réduite, est à mener afin de mieux répondre aux objectifs du master.

Il existe deux sessions en M1 et une session unique en M2. Ces modalités d'organisation des évaluations sont conformes aux attentes.

Dispositif d'assurance qualité

Une démarche qualité est engagée. L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée par questionnaire en M1 et en fin de M2. Elle met au jour une critique récurrente surtout de la part des étudiants salariés selon laquelle l'organisation pédagogique rendrait difficile de concilier activité professionnelle et présence en cours. Cette tension explique pour partie les reports de soutenance de mémoire et les redoublements, ce qui tend à détériorer les indicateurs de réussite d'une année sur l'autre. Une réflexion sur la charge de travail des étudiants est engagée. L'équipe pédagogique réalise par ailleurs en amont une enquête spécifique sur les attentes des étudiants sans que soit précisé comment elle est prise en compte pour organiser la formation.

La mention n'a pas mis en place un conseil de perfectionnement spécifique. Le dossier annonce que le conseil d'orientation scientifique et pédagogiques joue ce rôle. Si ce regard transversal sur les mentions peut être intéressant, il ne devrait pas se substituer à un pilotage au plus proche de la formation, des formés et des formateurs qui n'y participent pas.

L'enquête locale de l'observatoire interrégional de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle produit quelques données portant sur le taux d'emploi, sans détailler les postes obtenus, ni les niveaux de qualification, ni les secteurs professionnels qui recrutent les sortants.

Résultats constatés

L'accès en M1 se réalise sous condition de diplôme et « aucun refus d'inscription n'a actuellement été prononcé à ce stade ». Pour le M2, le master ne pratique pas de sélection au niveau de l'admission. Les inscriptions en M1 baissent sur les 3 dernières années, passant de 30 à 10 ; les inscriptions en M2 passent de 26 à 45, avec un tiers de redoublants la dernière année. La formation l'explique par une charge de travail réputée trop lourde pour

son public de salarié et une politique d'admission qualifiée de "trop généreuse" notamment du fait que des critères explicites d'admission ne sont pas posés.

Le pourcentage de diplômés baisse régulièrement (de 50 % en 2018 à 44 % en 2020), la raison principale des échecs étant attribuée au manque de temps laissé pour la finalisation des mémoires compte tenu du volume d'enseignement à suivre simultanément au semestre 4.

Les taux d'insertion sont sur les trois années, respectivement de 83 %, 64 % et 100 %. Pour des professionnels déjà salariés, public majoritaire de ce master, il conviendrait d'analyser la plus-value du diplôme en terme d'évolution de carrière et de mobilité professionnelle.

La poursuite en doctorat est effective à la suite de cette mention qui compte à son actif 7 docteurs et 6 doctorants actuellement.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'identité propre qui n'entre pas en concurrence avec aucun master du territoire de la Guadeloupe.
- Les liens forts avec l'éducation nationale permettant de répondre aux besoins de formation de l'Académie de Guadeloupe et de la Guyane.
- La coopération pédagogique avec la Martinique et la Guyane pour des enseignements à distance et pour la guidance de mémoires.
- La formation par et à la recherche efficace, traduite par un nombre raisonnable de poursuites en doctorat d'un public de formation continue.

Principaux points faibles :

- Le taux de redoublement en M2 demeure significatif avec un taux de diplômation qui ne dépasse pas 50 %.
- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Le manque de prise en considération des dispositifs spécifiques au public de formation continue.
- L'absence de supplément au diplôme.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'ouverture à un public élargi au-delà de l'éducation nationale est à mettre au crédit de cette mention. Cependant, afin d'améliorer la prise en compte et la réussite du public privilégié de cette mention, il convient d'engager une réflexion sur l'accueil des candidats salariés dans le cadre d'un statut d'étudiant en formation continue, incluant le développement d'une démarche de validation partielle ou totale par la VAE en parallèle de la VAP85 et pouvoir ainsi, sélectionner sur le niveau des prérequis, plutôt que d'accepter sans restriction par la VAP85. La mise en place d'un supplément au diplôme serait un levier pour mettre en avant les compétences acquises par les titulaires du diplôme et aider à la validation de leurs acquis antérieurs.

Les impulsions déjà données que se soit pour élargir la base de recrutement, la sensibilisation à la création d'entreprise (domaine porteur dans le secteur de la formation), ou l'engagement dans l'ingénierie de formation et l'enseignement en distanciel, avec un investissement assuré par le fonds pour la transformation de l'action publique dont l'université a été lauréate, sont à soutenir au bénéfice de la réussite des étudiants.

L'ensemble de ces réflexions doivent être conduites par un conseil de perfectionnement propre à la mention, incluant toutes les parties prenantes, y compris des professionnels hors éducation nationale.

Enfin, l'université devrait engager des réflexions sur le positionnement et à l'articulation des mentions MEEF-PIF portées par chaque pôle afin répondre aux besoins de formation sans introduire de situations de blocage liées au contexte institutionnel spécifique.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PREMIER DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré* (MEEF 1D) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Guadeloupe est une formation universitaire à caractère professionnalisant. La première année de master (M1) est consacrée à la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) et la deuxième année (M2), à l'entrée dans le métier et à la polyvalence du professeur des écoles en fonction du contexte d'enseignement. Cette formation rattachée à l'Université des Antilles (UA) comprend un total de 832 heures de formation comprenant principalement des travaux dirigés.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, les connaissances et les compétences sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. En effet, la structure dispose de plusieurs canaux pour communiquer, que ce soit via des sites internet, la rencontre à travers des salons, des forums ou encore la mise à disposition de ressources via une plateforme moodle.

Les objectifs de la formation concernent aussi bien l'enjeu de professionnalisation de la formation que la préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles prenant en compte le contexte français et du contexte antillo-guyanais en référence à la professionnalisation, dans une volonté d'innovation pédagogique liée au numérique et de développement de compétences liées aux langues vivantes étrangères et régionales. Afin de contribuer à ces deux objectifs, la formation a donc une double finalité et se décline en compétences communes et compétences spécifiques tout en s'adaptant au contexte spécifique de la Guadeloupe.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne dans un environnement régional, dans un premier temps, en prenant appui sur les besoins spécifiques de formation des futurs professeurs des écoles. Les partenaires académiques sont clairement identifiés. Une convention signée entre l'INSPE et la région académique Guadeloupe permet de concevoir la formation initiale et continue en intégrant et en collaborant avec les professionnels de terrain, notamment des professeurs des écoles - maîtres formateurs et des inspecteurs de l'éducation nationale. La formation proposée vise différents publics, les étudiants et des salariés bénéficiant d'un régime spécial d'études pour lesquels la formation est adaptée. Le fait qu'une préparation au CRPE soit proposée indépendamment du master MEEF permet à un public déjà titulaire d'un master de bénéficier d'une préparation au sein de l'INSPE, même si au niveau de l'administration leur statut pose problème et les contenus doivent être améliorés. On note également l'absence de référence à une structure de recherche en appui à la formation et à une éventuelle collaboration avec l'INSPE de Martinique rattaché lui aussi à l'UA.

Le public d'étudiants provient majoritairement de diplômés de licence issus de l'UA.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est détaillée de manière claire et explicite. 4 semestres composent la structure du master proposant des unités d'enseignement (UE) mises en œuvre de manière progressive et adaptée aux besoins spécifiques des professeurs des écoles. On note un manque d'information sur le déploiement d'une approche par compétences au sein de la mention.

Les UE dites « d'ossature » correspondent au tronc commun aux trois mentions MEEF dédiées aux métiers de l'éducation nationale et les UE dites "professionnelles" sont consacrées aux savoirs disciplinaires, avec des volumes horaires les plus importants consacrés aux apprentissages fondamentaux (français/mathématiques). La complémentarité entre les savoirs universitaires et le développement de compétences professionnelles suivent bien une progressivité à travers les semestres, passant de stages d'observation en M1 à des stages de pratique accompagnée en M2. La réflexivité est mise en avant, élément essentiel à l'entrée dans le métier et à la posture du professeur des écoles. Néanmoins, les besoins de préparation au concours conditionnent les enseignements de M1 ; ce qui rend l'aspect professionnel moins apparent dans les maquettes au premier semestre.

Des UE dites "transversales" viennent compléter la formation en ce qui concerne des contenus relatifs aux langues vivantes étrangères, au numérique, l'enseignement moral et civique et l'initiation à la méthodologie de la recherche. Pour autant, on dispose de très peu d'informations sur la place de la recherche dans la formation et sur les contenus et les modes de validation des UE d'initiation à la méthodologie de la recherche.

Le numérique est très présent dans les UE, en particulier en M2. L'enseignement des langues vivantes étrangères donne lieu à une certification en lien avec le Cadre européen commun de référence pour les langues sans que le niveau atteint soit précisé. Le master dit accueillir des étudiants provenant d'Europe et de Louisiane, mais aucune donnée chiffrée ne permet d'apprécier cette ouverture.

Concernant l'intégrité scientifique et éthique, une sensibilisation au plagiat est débutée en M1 à travers l'initiation à la recherche pour progressivement déboucher sur la signature d'un contrat entre l'étudiant, l'enseignant et l'institution. Dans l'ensemble, la formation est adaptée à différents profils d'étudiants rencontrant des contraintes particulières.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de plusieurs catégories d'intervenants. Elle est constituée en très grande majorité d'enseignants de l'université et issus du premier et du second degré, assurant 71 % des heures. Des formateurs de terrain externes à l'INSPE viennent compléter l'équipe (17 % des interventions), suivis par une équipe d'enseignants-chercheurs dispensant seulement 11 % du volume horaire. On note donc ce déséquilibre qui joue en défaveur de l'implication de la recherche au sein de cette mention. L'éventail des disciplines est bien couvert. La responsabilité de la mention est assurée par une personne élue en charge des questions transversales et de la pédagogie. Deux responsables d'années rattachés au responsable de mention gèrent l'organisation de la formation au quotidien. Si la charge de travail des responsables semble être vraiment importante malgré la répartition des tâches, on regrette que la qualité des responsables ne soit pas mentionnée ; ce qui ne permet pas d'évaluer qualitativement cette répartition.

L'évaluation du contrôle des connaissances est annoncé comme adapté au statut des étudiants ; cependant, rien n'est dit en ce qui concerne une éventuelle évaluation par compétences au niveau des UE de professionnalisation.

On note un manque de concertation avec l'INSPE de Martinique lié à la complexité institutionnelle.

Dispositif d'assurance qualité

Des enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants à chaque fin d'année universitaire constituent l'outil principal du dispositif d'assurance-qualité. Par ailleurs, le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP), une instance prenant en compte aussi bien l'INSPE que le partenaire académique permet d'évaluer et d'adapter la formation en cours. L'absence d'une représentation étudiante dans le dispositif du COSP questionne.

L'équipe pédagogique se réunit à chaque fin de semestre ; ce qui permet d'apporter des ajustements au fonctionnement en cours. Le dossier déclare qu'il n'existe aucune instance de type conseil de perfectionnement propre à la mention.

Les modalités de sélection des étudiants ne sont pas mentionnées ; leur provenance (licence ou profession d'origine), réussite et suivi d'insertion notamment en fonction de leur provenance, ne sont pas analysés dans le dossier.

Résultats constatés

Les effectifs des trois dernières années sont stables autour de 100 étudiants par niveau, mais aucun taux de réussite en M1 et en M2 n'est fourni. L'analyse de la réussite au concours fait ressortir qu'il y a environ 25 % de

lauréats au concours en M1. L'absence de données relatives l'insertion professionnelle empêche de formuler un avis sur ce point.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'adaptation de la formation professionnelle au contexte d'enseignement.
- Une formation progressive adaptée aux besoins du parcours en M1 et en M2.
- La collaboration étroite avec l'académie de Guadeloupe.

Principaux points faibles :

- La place insuffisante de la recherche dans la formation.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- Des étudiants rarement associés aux réflexions sur la formation et à son évolution.
- Les compétences des étudiants pas évaluées en adoptant et en se positionnant dans une approche par compétences.
- L'absence de formation à distance.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF 1D est une formation professionnelle qui prépare également au concours de recrutement de professeur des écoles dans une progressivité liée aux besoins des étudiants de M1 et M2. Malgré une formation très axée sur le numérique, la formation propose une formation à distance seulement dans un contexte de crise sanitaire. Une formation à distance permettrait une meilleure adaptation à certaines situations d'étudiants salariés. Il faudrait également se soucier davantage du devenir des étudiants n'ayant pas réussi le concours, car ces derniers représentent un nombre non négligeable d'étudiants et leur offrir d'autres débouchés. Un conseil de perfectionnement propre à la mention pourrait se saisir de cette question, et inclure dans ses réflexions l'ensemble des questions relatives à la réussite selon les profils.

Enfin, par rapport à la mise en œuvre des nouvelles maquettes de formation à venir, il conviendrait de développer des perspectives d'évaluation des compétences et non seulement des connaissances, et d'équilibrer le nombre des intervenants que ce soit au niveau des enseignants-chercheurs, des intervenants INSPE ou des intervenants extérieurs.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - SECOND DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré* (MEEF 2D) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de l'Académie de Guadeloupe comporte six parcours : *Créole* ; *Éducation physique et sportive* (EPS) ; *Lettres modernes* ; *Mathématiques* ; *Physique-chimie*, et *Sciences de la vie et de la terre* (SVT). Les objectifs de la formation sont ancrés sur le référentiel métier du 25 juillet 2013 et visent donc principalement le métier d'enseignants en collège et lycée.

Analyse

Finalité de la formation

Le master MEEF 2D a vocation à préparer les étudiants à acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de professeur de collèges, lycées et lycées professionnels. La déclinaison en parcours est en adéquation avec les spécialités du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES). Depuis la fermeture en 2015 du parcours spécifique préparant au Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) en *Mathématiques - Physique-chimie*, il est proposé un accompagnement facultatif en mathématiques, qualifié de "passerelle" sur la page du parcours en *Physique-chimie*. Une option au sein de ce parcours serait plus claire dans l'offre de formation en termes d'objectif. De plus, aucune formation au contexte d'enseignement en lycée professionnel n'est proposée, les lauréats de ce concours arrivent donc dans un contexte professionnel particulier sans compétences spécifiques à la voie professionnelle.

A l'exception du parcours EPS, la communication en direction du public potentiel demeure minimaliste. L'environnement numérique de travail permet simplement de télécharger les grilles des maquettes. Aucune communication valorisant le 2D n'est accessible alors que la formation constate que de nombreux inscrits dans la mention passent également le concours de recrutement au professorat des écoles en vue d'une affectation géographique aux Antilles. Les perspectives d'emploi hors professorat sont occultées à l'exception de l'accès à des postes de contractuels en EPS et en Langue vivante régionale (LVR) - Créole.

L'Université des Antilles n'ayant pas mis en place les suppléments au diplôme, les diplômés de cette mention n'en disposent pas.

Positionnement dans l'environnement

La composante INSPE est clairement identifiée dans l'offre universitaire, et les masters MEEF trouvent dans les licences insulaires le vivier de leurs étudiants via une pré-professionnalisation d'une cinquantaine d'heures, facilitée par la porosité des équipes pédagogiques entre licences et master MEEF. Les parcours déployés sur le pôle Guadeloupe sont complémentaires de ceux dispensés sur le pôle Martinique dans les domaines de formation "Sciences humaines et sociales" et "Arts, lettres et langues". Ce faisant, aucun lien informatif/formatif n'est mentionné avec l'INSPE de Martinique. En particulier, on aurait pu s'attendre à ce que l'existence des parcours *Créole*, *Mathématiques* et *Lettres modernes*, sur chaque pôle soit *a minima* exposée et argumentée.

L'alternance intégrative avec le rectorat est effective pour la mise en stage et au travers de l'implication des professionnels "de terrain" dans la formation. Pour autant, la mise à disposition de 4 équivalent temps plein (ETP) annoncée pour les 6 parcours ne se retrouve pas dans le détail des charges d'enseignement où l'on décompte 1,77 ETP équivalente à la participation des formateurs académiques sans aucune intervention en EPS et en *Lettres modernes*. L'amalgame entre vacances et mise à disposition ne permet pas de mesurer l'effort du rectorat au service de la formation universitaire. Cependant, les personnels académiques préparant la certification d'aptitude aux fonctions de formateur académique sont prioritairement mis à disposition dans un partenariat qui profite aux deux parties (11 formateurs concernés en 2019-2020). Des temps forts et des dispositifs

académiques liant enseignement scolaire et universitaire sont identifiés, mais les contributions (scientifique, organisationnelle, financière) de la mention ne sont pas manifestes.

L'établissement bénéficie de l'implantation au sein de l'INSPE, d'un laboratoire (le Centre de recherches et de ressources en éducation et formation - CRREF) adossant principalement le tronc commun de formation (un intervenant dans les enseignements de méthodologie de la recherche en première année de master - M1). Des manifestations scientifiques se tiennent dont certaines en mutualisation avec d'autres composantes de l'université. Elles sont ouvertes aux étudiants sans être inscrites dans leur programme de formation.

La nature et le périmètre des partenariats avec Canopée ou le centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives ne sont pas explicités. Les débouchés hors éducation nationale ne sont pas élargis à des partenaires associatifs ou économiques ni sur le territoire ni hors de la Guadeloupe ; l'environnement culturel naturel n'est pas suffisant pour justifier des débouchés au parcours Créole.

Aucune information n'est développée sur les liens potentiels que la formation entretient avec des établissements d'enseignement supérieur métropolitains ou à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation générale de la formation est conforme au cadrage national en vigueur. Seuls les intitulés des enseignements évoquent superficiellement les finalités des enseignements. La mention est organisée, comme les 2 autres mentions (*MEEF 1er degré* et *MEEF Encadrement éducatif*), en 3 blocs d'unités d'enseignement (UE) d'ossature (UEO), de parcours (UEP) et transversales (UET) facilitant leur repérage. Ces UE sont composées d'éléments constitutifs. Les travaux dirigés (TD) prédominent par rapport aux cours magistraux sans que cette répartition ne soit expliquée pédagogiquement ou économiquement. Avec 36 heures équivalent travaux dirigés (HTD) réparties par tiers du semestre 1 au semestre 3 représentant 4,40 % des enseignements totaux de la maquette, la méthodologie de recherche appliquée au contexte d'éducation est significativement représentée en heures d'enseignement. Une UE innovante inspirée des concepts en neuro-éducation, enrichit la formation par le développement de compétences liées au savoir-être et à la communication interpersonnelle. À l'exception d'un élément constitutif récemment ajouté, les objectifs fixés de la Loi "Pour une École de la confiance" du 26 juillet 2019 ne sont pas encore nettement anticipés, notamment les objectifs, axes et attendus de la formation initiale, annexés sous le titre *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle*.

L'enseignement des langues vivantes étrangère de 48 HTD, au choix en anglais ou espagnol, est réparti sur les 3 premiers semestres et ne donne lieu qu'à des évaluations écrites. L'objectif d'acquérir la compétence "Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier" n'est pas donc pleinement évaluée. Seule la LVR Créole est mobilisée ponctuellement en situation authentique sans certitude que tous les étudiants soient concernés. Aucun dispositif n'est mentionné sur la mobilité internationale.

L'enseignement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement de 36 HTD, réparti sur les 3 premiers semestres, est inclus intégralement dans l'UE transversale. Les spécificités du numérique inhérentes aux différentes didactiques disciplinaires ne sont pas visibles et risquent d'être négligées au profit de seules considérations transversales. Une certification informatique et Internet de Niveau 2 Enseignant (C2i2e) est intégrée à la formation, mais ni les modalités de délivrance ni les résultats ne sont publiés.

Il n'y a pas d'information sur la potentielle sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Aucune information ne précise la place accordée aux publics en situation personnelle particulière, ni l'ouverture à un processus de validation des acquis de l'expérience, ou à la validation des études supérieures. Les enseignements à distance ou hybrides sont inexistant, exception faite de l'expérimentation forcée en période de pandémie. Les établissements scolaires ne sont pas évoqués comme pouvant être des tiers lieux de formation en dehors des stages.

L'organisation d'un stage filé pour les étudiants de seconde année de master (M2) non lauréats de concours est pertinente pour assurer une synchronisation des activités pédagogiques avec les professeurs stagiaires. On aurait apprécié de voir comment malgré la pluralité des calendriers d'alternance l'organisation des UE dites d'ossature ou transversales en inter-parcours et, de fait, les échanges interdisciplinaires sont maintenus. Le nombre de crédits européens affectés aux stages est très hétérogène (de 1 crédit européen en M1 à 5 en M2), faible au regard du volume de travail étudiant et loin du nouveau cadrage. En outre, les modalités de contrôle des connaissances relatives aux stages ne sont pas identiques selon les parcours, rompant avec l'équité attendue au sein de la mention. Au semestre 4, les visites sont évaluées en parcours EPS, Créole et *Lettres modernes*, une note de stage est délivrée en mathématiques tandis qu'un rapport est soumis à évaluation en

Physique-chimie. Ces évaluations s'inscrivent en tension avec la visée du tutorat et des visites dont l'unique vocation devrait être de proposer un accompagnement formatif favorisant la réflexivité du stagiaire.

Les parcours de formation adaptés mis en place au cours du M2 distinguent deux populations : les alternants en formation **adaptée à l'enseignement** à mi-temps et les nouveaux professeurs stagiaires à temps plein. L'intérêt de cette distinction n'est pas évidente et l'emploi de l'acronyme FAE semble être généralement retenu indépendamment des profils.

Le contenu de la formation n'est pas significativement organisée en blocs de compétences. La constitution d'un portfolio intégrant l'évaluation des compétences est mentionnée pour le seul parcours *Lettres modernes*, mais aucun élément n'illustre les formes et apports de celui-ci. Les attendus en fin de formation ne sont pas anticipés en vue de la réforme prochaine.

Pilotage de la formation

Chaque parcours est piloté par un responsable de parcours dont on ne connaît pas ni le statut, ni la discipline. La nomination récente (2020) d'une responsable de mention est un premier pas vers un pilotage à l'échelle de la mention. La présente autoévaluation a été l'opportunité d'une concertation entre des parcours cloisonnés, sans cohérence initiale dans un pilotage partagé.

Avec une médiane à 17 %, une moyenne à 20 % des HTD, la part d'enseignements assurée par les enseignants-chercheurs est faible et restreint l'articulation formation/recherche. Les intervenants extérieurs interviennent au moins à hauteur de 30 % dans tous les parcours sauf en *Physique-chimie* à hauteur de 23 %.

Faute d'informations disponibles, on ne peut dire si les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée et si les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont précisément établies et connues des étudiants.

Aucun pilotage en concertation avec l'INSPE de Martinique n'est mentionné.

Dispositif d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité sont peu développés. Le nombre de reçus aux concours par année de formation est connu. En revanche, l'origine des inscrits et le devenir des diplômés ne sont pas analysés.

Aucune évaluation de la formation, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionnée dans le dossier. La mention MEEF 2D n'est pas outillée, ni par l'INSPE, ni par l'université pour procéder à une autoévaluation basée sur des données stabilisées.

Résultats constatés

Les inscrits en M1 sont stables (62 étudiants) mais chutent en M2 de 49 % entre 2018-2019 et 2019-2020 ; en 2018-2019, 37 étudiants de M1 sur 64 (58 %) ont été admis en M2. Les chiffres fournis mériteraient d'être consolidés. En effet, la somme des effectifs des différents parcours et différents types d'inscrits de M2 ne coïncide pas avec l'effectif total annoncé. Les effectifs sont corrects avec 10 étudiants en moyenne par parcours et par année.

Le taux de réussite moyen au concours (M1 et M2 étudiants) est de 17 %. Avec 0 reçu en CAPES mais 29 % en CAPLP *Mathématiques*, *Physique-chimie*, le positionnement du parcours *Physique-chimie* est à revoir au profit de la voie professionnelle. 3 parcours - EPS, *Mathématiques* et SVT entre 5 % et 7 % de réussite - sont peu attractifs. Le résultat de 36 % d'admis en *Lettres modernes* est honorable mais ne représente que 4 lauréats.

En M2, 44 % de non lauréats candidats au concours et 26 % d'autres publics ne souhaitent pas passer les concours. La question des débouchés alternatifs et l'étude de l'insertion professionnelle sont d'autant plus cruciales. En l'absence de données ni l'insertion hors éducation nationale ni les poursuites d'études ne peuvent être analysées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une mobilisation d'enseignants de terrain dans la formation.
- Une ouverture à la préparation au CAPLP *Mathématiques*, *Physique-chimie* en devenir.

- Une UE transversale innovante se fondant sur la neuro-éducation.

Principaux points faibles :

- La faible attractivité de la mention MEEF 2D.
- L'insuffisance de communication envers le public cible.
- La faiblesse du pilotage de la mention.
- L'absence de concertation avec la mention MEEF 2D du pôle de Martinique.

Analyse des perspectives et recommandations :

En capitalisant sur la mise en place d'un responsable de mention, la formation gagnerait à formaliser un conseil de perfectionnement propre à la mention. Dans le contexte de la réforme, celui-ci pourrait rapidement harmoniser les cadrages pour les différents parcours et rehausser la part du stage conforme aux nouveaux attendus. La mise en commun autour des questions de réussite pourrait être bénéfique à l'ensemble des parcours en capitalisant sur les savoir-faire en lettres modernes et en voie professionnelle (*Mathématiques, Physique-chimie*). Cette dernière devrait cependant être plus clairement structurée et permettre une formation au contexte professionnel.

Dans la même dynamique, les synergies avec la mention MEEF 2D de l'INSPE de Martinique pourraient être recherchées au bénéfice des équipes pédagogiques et des étudiants, en renforçant l'adossement aux laboratoires, et en structurant par exemple un tronc commun identique répondant, en partie aux questions vives en éducation sur le territoire des Antilles. C'est dans ce contexte que la mention pourrait trouver des leviers pour renforcer son identité et son attractivité, travailler sa communication, et réfléchir à des débouchés élargis hors éducation nationale pour limiter le nombre d'étudiants désireux de réussir le concours du premier degré qui n'est pas l'objectif assigné à cette mention.

Enfin, l'INSPE et l'université doivent fournir des données consolidées (candidatures, taux de réussite en M1, M2, suivi de l'insertion professionnelle, évaluation des enseignements) permettant à la mention de procéder à une autoévaluation plus circonstanciée.

Observations de l'établissement



Administration générale
Coordination de l'auto-
évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- 26

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
Coordination.hceres@univ-antilles.fr

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formations « Masters MEEF – Guadeloupe »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires. En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement le champ de formations « Masters MEEF – Guadeloupe », les observations suivantes s'inscrivent dans la perspective du renouvellement de l'offre de formation (à mettre en place en septembre 2021) et de la nouvelle accréditation (septembre 2022) de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe.

Le pilotage de la formation sera amélioré par la mise en place de conseils de perfectionnement propres à chaque mention de Master MEEF dont la mise en place est prévue pour la rentrée prochaine. Ils viendront compléter le regard transversal du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique. De plus, le processus de mise en place de la nouvelle offre de formation inclut la mise en place systématique d'outils de communication et d'information tels que les syllabus et les suppléments au diplômes.

La prise en compte de l'existence de deux INSPE au sein de la même université demeure à améliorer, que ce soit par un processus de facilitation de poursuite d'études d'une INSPE à l'autre pour des parcours et/ou mentions existant sur les deux pôles, ou par un processus de mutualisation. Ce dernier processus est celui qui est proposé par les responsables de la mention PIF en vue de la mise en place d'une formation partiellement ou totalement mutualisée. Incontestablement, les outils numériques (qui bénéficient du retour d'expérience lié à la crise Covid-19) peuvent être facilitateurs pour progresser dans ce domaine.

L'attractivité des formations et la prise en compte des résultats antérieurs (nécessaire pour certains parcours tels que mathématiques, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et

sportive et pour l'insertion des non lauréats aux concours) figurent parmi les priorités pour préserver ou accéder à des effectifs financièrement tenables au regard de la gestion des ressources humaines enseignantes.

La dimension recherche sera renforcée dans le cadre des orientations nationales pour les masters MEEF et se concrétisera avec l'aide du Centre de Recherches et de Ressources en Education et Formation (CRREF). Ce renforcement doit pouvoir également s'appuyer sur un plus grand nombre d'enseignants-chercheurs au sein de la composante, ce qui est signalé dans le rapport d'évaluation comme nécessaire. Une politique de repyramidage d'emplois pourrait être amorcée dès l'année universitaire 2021-22, en raison du soutien apporté par l'académie de Guadeloupe pour couvrir l'obligation nationale de 33% des heures-étudiants effectuées par des « personnels en charge d'élèves ».

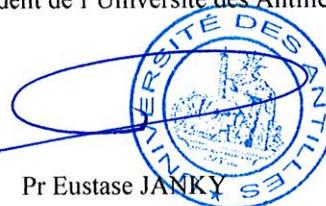
Une attention particulière a également été portée, lors de l'élaboration de la nouvelle offre de formation, sur la prise en compte des différents publics. Dans cette optique, deux orientations sont considérées, d'une part la mise en place de diplômes universitaires dès la rentrée 2021-22 (mention 1D, mention 2D, offre spécifique pour les professeurs de lycée professionnel) et d'autre part la diversification de l'offre de formation avec une double orientation formation initiale et continue pour la mention PIF. Un renforcement du partenariat avec le Service Universitaire de Formation Continue du pôle Guadeloupe sera réalisé pour mieux répondre aux attentes des publics en formation continue (validation des acquis, modalités de financement de formations...). L'ensemble de ces dispositifs, associés à un rééquilibrage de la charge de travail en cours de master, devrait aider à améliorer les taux de réussite des étudiants/stagiaires.

Enfin, la dimension internationale sera considérée sous le double angle du cadrage national des masters MEEF et d'actions plus locales (en particulier pour la mention second degré), en cherchant à conforter les orientations déjà prises tant à l'attention des étudiants et stagiaires (notamment Erasmus +) pour des mobilités entrantes et sortantes, qu'à celle de l'équipe pédagogique.

D'une manière plus générale, l'établissement prend note des recommandations formulées qui seront progressivement intégrées dans sa politique de formation, notamment dans le pilotage de cette offre, dans les pratiques pédagogiques, dans les dispositifs d'amélioration continue des diplômes ainsi que dans l'information à apporter aux étudiants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)